

OCT. 2022 | CONGRÈS ANNUEL | REIMS



# RAPPORT MORAL



<b>PRÉSENTATION DU CONSEIL RÉGIONAL</b> .....	4
<b>RAPPORT DU PRÉSIDENT</b> .....	6
<b>PÔLE RÉGLEMENTAIRE</b>	
COMMISSION DU TABLEAU .....	11
COMMISSION QUALITÉ ET NORMES .....	14
COMMISSION DÉONTOLOGIE .....	16
COMMISSION LITIGES CLIENTS / DIFFÉRENDS ENTRE CONFRÈRES .....	18
<b>PÔLE FORMATION</b>	
COMMISSION FORMATION .....	21
COMMISSION CONTRÔLE DU STAGE .....	22
COMITÉ RÉGIONAL DE STAGE .....	24
<b>PÔLE COMMUNICATION</b>	
COMMISSION COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTS .....	26
COMMISSION ENTREPRISES .....	29
COMMISSION ATTRACTIVITÉ ET RELATIONS AVEC LES ÉCOLES .....	31
<b>PÔLE COORDINATION DES ENTITÉS ET OUTILS</b>	
COMMISSION NUMÉRIQUE .....	34
COMITÉ MÉCÉNAT ET ASSOCIATIONS .....	35
CLUB SOCIAL .....	36
CLUB FISCAL .....	37
COMMISSION AGRICOLE .....	38
<b>PÔLE GESTION</b>	
RAPPORT FINANCIER (DOCUMENT À PART) .....	40

# PRÉSENTATION DU CONSEIL RÉGIONAL



## LE BUREAU



◆ **Christian BERTHOLD,**  
Président



◆ **Valérie CREUSOT-RIVIERE,**  
Vice-Présidente



◆ **Yvan JEANNERET,**  
Vice-Président



◆ **Alain FONTANESI,**  
Vice-Président



◆ **Grégoire COLLOT,**  
Vice-Président



◆ **Catherine HANSEN,**  
Trésorière



◆ **Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI,**  
Invitée Permanente

## LES AUTRES ÉLUS



◆ **Jean-Christophe AUBERT**



◆ **Nassima AZZIN**



◆ **Jérémy BAG**



◆ **Nathalie BARANGER**



◆ **Bertrand CROISEY**



◆ **Rui DIAS**



◆ **Lise DUCLAP**



◆ **Eric DUVAL**



◆ **Frédéric FOUAN**



◆ **Pierre-Nicolas GUG**



◆ **Frédéric KELHETTER**



◆ **Alexandre KRYLOFF**



◆ **Philippe LARGER**



◆ **Guillaume MARION**



◆ **Bénédicte MARX-MAGAR**



◆ **Virginie MAYET**



◆ **Alain MIGOT**



◆ **Daniel MUSSY**



◆ **Christophe OSWALD**



◆ **Tatiana SCHMITZ**



◆ **Vincent SOUSTRE**



◆ **Pierre STAUB**



◆ **Virginie VILLEMEN**

**Anne-Priscille PATOUT,**  
Secrétaire Générale

**Médéric HAEMMERLIN,**  
Secrétaire Général Adjoint

### SITE DE STRASBOURG

**Chantal BERG,**  
Stage

**Claudio COMERCI,**  
Formations

**Aurélié LEQUEMENER,**  
Exercice illégal, Litiges

**Véronique SCHANDEL,**  
Formations, Partenariats, Club franco-allemand

**Raphaël SCHNEIDER,**  
Comptabilité, Cotisations, Assurances RCP

**Mireille STADTLER,**  
Communication, Evènements, Clubs

### SITE DE NANCY

**Sabine CUEILLETTE,**  
Litiges, Qualité, secrétariat de la CRCC EST

**Angèle DOYOTTE,**  
Formations, Assistante administrative

**Charlotte HINDHAL,**  
Tableau, Déontologie

**Jocelyne OGIER,**  
Formations, Clubs

**Emma POUILLEN,**  
Communication

### SITE DE REIMS

**Marjorie HAULIN,**  
Formations, secrétariat de la CRCC EST

**Catherine LUNDY,**  
Tableau, Stage, Qualité

**Mélanie PORTEVIN,**  
Litiges, Communication, Evènements, Formations

## LES PERMANENTS

# LES COMMISSIONS



## PÔLE RÉGLEMENTAIRE

### COMMISSION DU TABLEAU

Président : **Rui DIAS**

**Nathalie BARANGER** – **Frédéric KELHETTER**  
– **Vincent SOUSTRE** – **Alain FONTANESI** – **Frédéric FOUAN**

### COMMISSION QUALITÉ & NORMES

Présidente : **Catherine HANSSEN**

Superviseurs : **Catherine HANSSEN** – **Guillaume MARION** –  
**Frédéric FOUAN**

### COMMISSION DÉONTOLOGIE

Présidents : **Pierre Nicolas GUG**

Litiges clients – différends entre confrères :

**Bénédicte MARX-MAGAR** – **Alain FONTANESI** – **Frédéric KELHETTER** – **Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI** – **Pierre STAUB** –  
**Philippe LARGER** – **Jérémy BAG** – **Valérie CREUSOT-RIVIERE** –  
**Alexandre KRYLOFF** – **Alain MIGOT** – **Lise DUCLAP** –  
**Thierry GIROT** – **Daniel MUSSY** – **Pierre STAUB**

Questions déontologiques : **Pierre STAUB**

Exercice illégal : **Pierre-Nicolas GUG**

### ADMINISTRATION PROVISOIRE – ACTION SOCIALE

Président : **Alain FONTANESI**

**Catherine HANSSEN** – **Stéphane RONDEAU**

### CONTRÔLES PONCTUELS

Président de l'Ordre : **Christian BERTHOLD**

## PÔLE FORMATION

### CONTRÔLE DU STAGE

Contrôleur principal du stage : **Grégoire COLLOT**

Contrôleurs principaux adjoints : **Frank NAFFIEN** – **Oussama FAGROUD**

### COMITÉ RÉGIONAL DE STAGE

Président titulaire : **Bénédicte MARX-MAGAR**

Président suppléant : **Alexandre KRYLOFF**

### COMMISSION FORMATION

Président : **Alexandre KRYLOFF**

**Annabel CORDELLIER** – **Nassima AZZIN** –  
**Valérie CREUSOT-RIVIERE** – **Virginie VILLEMMAIN** –  
**Frédéric FOUAN**

## PÔLE GESTION

Président : **Catherine HANSSEN**

## AUTRES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL DANS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

### ARTICLE 7BIS

Titulaires : **Grégoire COLLOT** – **Nathalie BARANGER**

Suppléants : **Christophe OSWALD** – **Frédéric KELHETTER**

### AGRÈMENT ET RENOUVELLEMENT DES CENTRES DE GESTION

Titulaires : **Alain FONTANESI** – **Philippe LARGER**

Suppléants : **Christophe OSWALD** – **Frédéric KELHETTER**

### COMMISSION MIXTE URSSAF

**Grégoire COLLOT** – **Rui DIAS** – **Annabel CORDELLIER**

## PÔLE COORDINATION DES ENTITÉS ET OUTILS

### CLUB SOCIAL

**Annabel CORDELLIER** –

**Grégoire COLLOT** –

**Virginie VILLEMMAIN**

### COMITÉ MÉCÉNAT/ASSOCIATIONS

**Yvan JEANNERET** –

**Jean-Christophe AUBERT**

### CLUB FRANCO-ALLEMAND

**André STEINHART**

### CLUB FISCAL

**Eric DUVAL** – **Tania FOURNAISE**

### COMMISSION NUMÉRIQUE

**Tatiana SCHMITZ** – **Nassima AZZIN**

– **Lise DUCLAP**

### SECTEUR PUBLIC

**Jean-Christophe AUBERT**

### COMMISSION AGRICOLE

**Alain FONTANESI**

## PÔLE COMMUNICATION

### COMMISSION EVÈNEMENTS

Présidente : **Valérie CREUSOT-RIVIERE**

Membres : **Yvan JEANNERET** – **Nassima AZZIN** – **Tatiana SCHMITZ** –  
**Virginie VILLEMMAIN** – **Bertrand CROISEY**

### COMMISSION ENTREPRISES

Président : **Yvan JEANNERET**

Membres : **Anne GARDIN-FEARN** – **Julie BARBAROT** – **Virginie MAYET** –  
**Nassima AZZIN** – **Annie SUSS-FAULLIMEL**

### COMMISSION ATTRACTIVITÉ ET RELATIONS AVEC LES ÉCOLES

Présidente : **Bénédicte MARX-MAGAR**

Membres : **Alexandre KRYLOFF** – **Tatiana SCHMITZ** – **Laurence MIAS** –  
**Virginie MAYET** – **Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI** – **Daniel MUSSY** –  
**Lise DUCLAP** – **Jérémy BAG**



# RAPPORT DU PRÉSIDENT

Christian BERTHOLD



Monsieur le Président du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables,  
Monsieur le Commissaire du Gouvernement,  
Madame la Présidente de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de l'Est,  
Monsieur le Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des Régions Ordinales voisines,  
Très chers élus du Conseil Régional de l'Ordre Grand Est,  
Chères Consœurs, chers Confrères, chers Stagiaires,

2021 a été l'année de transition et de mise en œuvre de la fusion des anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

2021 aura donc été une année de changements extrêmement impactant, que ce soit sur le fonctionnement de votre Conseil régional, la relation avec les confrères, les experts-comptables stagiaires, les étudiants, les permanents, sans oublier nos partenaires et nos clients.

Il a fallu s'adapter et faire évoluer nos références, nos réflexes. De-même pour certains partenaires dont le périmètre d'action restait limité à nos anciens découpages régionaux. Et puis 2021 a encore été marquée par la persistance de protocoles sanitaires contraignants, du moins pendant la première moitié de l'année, nous empêchant de relancer l'ensemble des actions menées antérieurement et de remettre complètement le Conseil régional sur les rails.

2022 sera ainsi la deuxième année conduite sous un format Grand Est, dans des conditions proches de la normale. Autrement dit une année faite d'expériences, de tests, de constats de réussite ou parfois, il faut le reconnaître, de résultats en demi-teinte. En effet, l'entrain de nos consœurs et confrères à participer à nos manifestations n'ayant pas toujours retrouvé son niveau antérieur à la fusion.

Mais laissons les mauvais souvenirs et les épreuves derrière nous et voyons plutôt les réussites et les actions mises en œuvre fin 2021 et au cours de cette année 2022.

## LA REPRISE DE NOS ACTIONS

Dans la mesure où nous avons enfin pu relancer nos actions et événements en présentiel, nous avons remis l'accent sur les objectifs initiaux de notre mandature et notamment :

- Développer l'attractivité de notre profession par les relations avec les écoles, le contact avec les étudiants et la communication ;
- Reprendre les actions d'information / formation en matière de transition numérique et en particulier au sujet de la facture électronique ;
- Retrouver un minimum de proximité avec les consœurs et confrères dans cette grande région « Grand Est » ;
- Relancer notre collaboration avec nos partenaires.

---

Sans entrer dans le détail de nos actions, présenté dans la suite de ce rapport annuel par les commissions en charge de leur mise en œuvre, il convient d'en donner les grandes lignes.

### **Les relations avec les écoles**

Concernant l'attractivité, nous avons relancé nos échanges avec les écoles, y compris pré-bac, pour présenter nos métiers aux étudiants et leur montrer à quel point notre profession est en évolution, voire en révolution du fait de la digitalisation galopante de nos activités d'une part, mais également de l'évolution de nos outils et de nos modes d'organisation.

La comptabilité, au sens large, telle que nous la pratiquons et à plus forte raison telle qu'elle sera pratiquée du fait de l'arrivée de la facture électronique n'a plus rien à voir avec ce qui est habituellement enseigné aux étudiants ou perçu par le grand public.

De même l'éventail de nos missions ne se limitant pas à la comptabilité, nous devons également en profiter pour montrer la diversité et la richesse de nos activités.

Notre action doit également s'orienter vers les enseignants, pour leur permettre de comprendre notre évolution et les nouvelles perspectives de carrière de leurs étudiants.

Enfin, les programmes de formation devront s'enrichir de nouveaux enseignements, en rapport avec l'évolution de nos métiers, tels que le traitement de données, le RSE etc...

### **Le contact avec les étudiants**

De l'ensemble des actions organisées ou en projet depuis fin 2021 et détaillées dans la suite de ce rapport annuel, je souhaitais en souligner deux.

A la fin de cette année 2022 nous aurons l'occasion de relancer enfin les fameuses « Nuit qui compte » dans les trois anciennes régions, Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, qui permettent une prise de contact directe entre étudiants et professionnels dans un cadre festif. Ces manifestations ont toujours été des réussites et nous comptons sur ces opérations pour retrouver le lien direct avec les étudiants.

Début 2022, nous avons également pu relancer le Tournoi Européen de Gestion en présentiel. 2021 avait été une édition spécifique en distanciel, réussie de l'avis de tous, étudiants, enseignants et professionnels, mais au demeurant frustrante en matière d'échanges.

### **La communication**

Dans le cadre de nos actions en matière d'attractivité, 2021 avait été l'occasion de lancer une campagne de communication à l'attention des jeunes et du grand public, basée sur l'image de séries en streaming en vogue.

Pour rapprocher nos trois anciennes régions composant le Grand Est et donner de la cohérence à la nouvelle région, nous avons profité de cette campagne pour présenter en fond d'image des monuments représentatifs desdites régions.

Face au succès de cette campagne, il a été décidé de lancer une « saison 2 » dont je laisse la commission communication vous dévoiler les détails, mais dont je souhaitais souligner l'importance compte tenu de notre déficit d'image par rapport au grand public, et par conséquent, potentiellement par rapport aux parents et à l'entourage de nos futurs étudiants et collaborateurs.

### **La formation**

Le programme BPI FRANCE-FRANCE NUM, lancé en 2021 / 2022, destiné à acculturer nos clients TPE, ainsi que nos consœurs et confrères à la facture électronique, sera complété en 2022 / 2023 par un nouveau programme de formation lancé par le Conseil National et mis en œuvre par les Conseils régionaux.

La mise en œuvre de la facture électronique aura un impact majeur dans nos cabinets, notamment en matière d'organisation, d'outils, de besoins en nouvelles compétences et donc de recrutement.

Il est vital que l'ensemble de la profession se forme pour se préparer à cette révolution, consœurs, confrères, stagiaires et collaborateurs.

A ce titre, nous avons déjà organisé deux journées de la transition numérique, à Nancy en octobre 2021 et à Strasbourg en septembre 2022.

De nouveaux projets en ce sens sont en réflexion compte tenu de l'importance du sujet. Enfin, il est tout aussi vital de former les étudiants, futurs collaborateurs de nos cabinets, d'où la nécessité mentionnée en début de ce rapport moral de mener des actions d'information au niveau des écoles.

### **NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL – RECRUTEMENTS**

Les perturbations provoquées dans nos organisations par la crise sanitaire ont eu des conséquences à long terme et pour tout dire, définitives, notamment en matière de management et de gestion des ressources humaines.

Le télétravail est aujourd'hui incontournable et fait partie des revendications systématiques de nos candidats au recrutement. Des demandes de télétravail à 100% ou sur quatre jours, ne sont plus une simple hypothèse, mais une réalité qu'il va bien falloir gérer, compte tenu de la pénurie de collaborateurs.

Le confort de vie, autant personnelle que professionnelle, est devenu un incontournable de la fidélisation.

### **SITUATION DES ENTREPRISES**

Notre profession s'est beaucoup investie dans la prévention des difficultés des entreprises, en collaboration avec les professionnels habitués à traiter ces problématiques, administrateurs, mandataires, magistrats, associations etc...

Nous nous sommes également informés/formés à l'accompagnement de nos clients.

La formation certifiante proposée à la profession par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne portant sur le droit des entreprises en difficulté en est un exemple.

Les matinées économiques organisées par votre Conseil régional à Strasbourg, Nancy et Reims en sont un autre.

Cependant, le mur des dettes tant redouté ne s'est pas concrétisé à ce jour. L'activité des entreprises est plutôt satisfaisante et leur trésorerie globalement bonne.

Les défaillances d'entreprises et dans une moindre mesure les difficultés de remboursement ne sont pas encore avérées.

Les difficultés sont aujourd'hui autres, dans la mesure où la guerre en Ukraine et ses conséquences, crise énergétique, inflation etc... ont pris le pas sur la seule question de la dette.

Difficultés d'approvisionnement, augmentation des coûts, sont autant d'obstacles nouveaux au titre desquels notre profession devra accompagner les TPE/PME, comme elle l'a fait pour la crise sanitaire.

Pour nous aider dans cet accompagnement et nous permettre de suivre l'évolution de la situation économique de nos entreprises, la profession dispose aujourd'hui de deux outils extrêmement intéressants : IMAGE PME et JEDATAVIZ.

Ces deux outils permettent, chacun à leur manière d'avoir les informations relatives à la vie, à l'évolution et à la place de nos TPE/PME dans leur secteurs d'activité et/ou géographiques respectifs.

IMAGE PME fonctionne sur la base de la collecte des déclarations de TVA mensuelles/trimestrielles, ainsi que des déclarations fiscales annuelles de nos entreprises passant par [jedeclare.com](http://jedeclare.com).

JEDATAVIZ, fournit quant à lui des informations à partir des FEC qui lui sont transmis.

Ces outils, bien que payant (JEDATAVIZ est facturé directement aux confrères alors qu'IMAGE PME est facturé aux CRO qui le mettent à disposition des confrères) sont particulièrement pertinents et sont évidemment à découvrir sans tarder.



## OBJECTIFS 2023

Les objectifs de l'année 2023 sont pour l'essentiel dans la continuité des actions 2022, à savoir :

- Poursuite de notre action en faveur de l'attractivité et des jeunes ;
- Poursuite de notre action au sujet de la transition numérique.

Mais, compte tenu du retour d'expérience de cette année 2022 un peu particulière nous souhaitons également mettre l'accent sur la rationalisation et l'adaptation de nos événements et actions aux territoires composant notre région... après une première année d'expérience et de mise en œuvre au format Grand Est, notamment pour retrouver davantage de proximité entre l'institution et la profession.

Enfin, dans la mesure où il n'a pas été possible d'organiser toutes les actions que nous aurions souhaité mettre en œuvre depuis fin 2020, votre Conseil a accumulé des réserves qu'il conviendra d'investir au bénéfice de la profession dès 2023. Des pistes sont en cours de réflexion :

- Développer les formations au bénéfice de la profession compte tenu des enjeux et bouleversements à venir (RSE, facture électronique) ;
- Investir dans les moyens matériels et humains nous permettant de mieux accompagner nos actions de formation, matière essentielle pour les années à venir compte tenu des nombreux sujets que notre profession devra maîtriser pour maintenir son niveau de compétence et assurer son avenir ;
- Améliorer notre accompagnement des experts-comptables mémorialistes ;
- Poursuivre les actions en faveur des étudiants et des jeunes en général ;
- Inventer de nouvelles formes d'actions/interactions pour renforcer les liens entre les professionnels et l'institution.

Je vous invite maintenant à vous reporter aux pages suivantes, dans les comptes rendus consacrés aux activités des différentes commissions qui composent le Conseil régional de l'Ordre Grand Est.

Vous constaterez que votre Conseil est actif et que les sujets traités sont particulièrement variés et divers.

Je souhaiterais, pour finir, remercier vivement les élus qui ont bénévolement animé ces commissions, ainsi que les permanents pour leur contribution à la bonne marche de votre Conseil régional de l'Ordre Grand Est.

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES   
Région Grand Est

OCT. 2022

CONGRÈS ANNUEL

REIMS

RAPPORT  
MORAL 

PÔLE RÉGLEMENTAIRE



# COMMISSION DU TABLEAU

Responsable : Rui DIAS, Président

Membres : Nathalie BARANGER, Frédéric FOUAN, Alain FONTANESI,  
Frédéric KELHETTER, Vincent SOUSTRE

**La commission du Tableau est chargée d'examiner les demandes d'inscription, de mise à jour, de suspension, de radiation ou de transfert au Tableau de l'Ordre**

- **des experts-comptables**
- **des sociétés d'expertise comptable ou de participation d'expertise comptable**
- **des experts-comptables stagiaires**
- **des Associations de Gestion et de comptabilité**
- **des salariés autorisés**

La commission vérifie la conformité des demandes d'inscription personne physique, des statuts, la structure des sociétés et la qualité des dirigeants et des associés, au regard des textes qui régissent la profession.

Elle donne un avis sur chacune des demandes avant qu'elles ne soient présentées en session du Conseil régional de l'Ordre. Dans certains cas, la commission peut entendre les demandeurs, sur délégation du Conseil Régional de l'Ordre. Elle peut aussi adresser toute demande de modification ou d'information complémentaire.

Les réunions de la commission du Tableau se tiennent dans les 10 jours qui précèdent chaque session du Conseil régional de l'Ordre. Depuis la dernière Assemblée Générale, la Commission s'est réunie cinq fois en décembre 2021 et en février, avril, juin et septembre 2022.

Elle a étudié **858 dossiers** qui ont ensuite été soumis, pour validation, au conseil.

	Inscriptions	Radiations	Modifications
Personnes physiques	103	67	40
Experts-comptables stagiaires	157		107
Personnes morales	150	57	177



## LA RÉGION EN QUELQUES CHIFFRES :

### EFFECTIFS DES INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE 2022

	N	N-1
Experts-Comptables	1521	1460
Sociétés d'Expertise Comptable (bureaux secondaires compris)	1447	1368
Sociétés de Participation d'Expertise Comptable / SPFPL	98	94
Société pluri professionnelle d'exercice	5	4
Associations de Gestion et de Comptabilité (bureaux secondaires inscrits compris)	110	110
Experts Comptables Stagiaires	478	438
Salariés d'AGC autorisés à exercer la profession d'expert-comptable	23	28
Experts-comptables en entreprise	12	8

La commission souhaite rappeler quelques points importants à respecter pour assurer une bonne gestion du tableau :

- ◆ ----- Les demandes d'inscription ou de modification sont instruites par la commission puis présentées au conseil, qui prend les décisions correspondantes. Il convient donc de tenir compte des dates de réunion du conseil (cinq fois par an en février, avril, juin, septembre et décembre) pour le dépôt de vos dossiers. Il est à souligner également que les demandes d'inscription experts-comptables font l'objet d'une enquête des services du Commissaire du gouvernement. Les dossiers doivent donc nous parvenir suffisamment tôt (dans les 15 jours qui précèdent la réunion de la commission du Tableau).
- ◆ ----- Concernant les demandes d'inscription personne morale, la commission souhaite attirer l'attention sur le fait que notre réglementation prévoit **qu'une société d'expertise comptable doit préalablement demander son inscription au Tableau de l'Ordre avant d'entreprendre toute démarche d'immatriculation**, l'Ordre des Experts-Comptables vérifiant ainsi que la société répond à la réglementation des sociétés d'expertise comptable. Une fois inscrite au Tableau, la société est immatriculée auprès du greffe, en transmettant notamment la décision d'inscription du Conseil de l'Ordre.

- ◆ ----- Les radiations doivent être enregistrées pour le 31 décembre car les cotisations annuelles au Conseil Supérieur sont dues par tout membre de l'ordre inscrit au 1er janvier d'une année. Par ailleurs, la radiation ne peut pas être prononcée avec un effet rétroactif : d'après le guide du Tableau : « *La radiation doit être automatiquement prononcée à la date de réception de la demande ou à la date fixée par l'intéressé si celle-ci est **postérieure** à la date de réception* ».
  
- ◆ ----- Toute modification dans les sociétés doit être portée à la connaissance du conseil. Les changements relatifs à la répartition du capital, à la liste des associés, aux organes de direction, au siège social, à la forme juridique, etc. doivent nous être communiqués avec les pièces justificatives (extrait KBIS, PV d'AG, statuts à jours, etc.)

Nous rappelons que le secrétariat de l'Ordre se tient à la disposition des confrères pour valider les statuts des sociétés demandant leur inscription ou toute autre modification statutaire de sociétés déjà inscrites.

La Commission remercie les permanents en charge de la commission du Tableau ainsi que les services du Commissaire du Gouvernement pour leur aide efficace et constructive.

Les dossiers d'inscription, de modifications,  
et les modèles de statuts type  
sont disponibles sur notre site internet

**[www.oecgrandest.fr](http://www.oecgrandest.fr)**



## COMMISSION QUALITÉ & NORMES

Présidente : Catherine HANSSEN

Superviseurs : Guillaume MARION, Frédéric FOUAN

### La commission est composée :

- d'un élu, président de la commission et de deux superviseurs des contrôles
- d'un corps de contrôleurs de qualité, élus ou non élus, formés à ces missions, au nombre de 36 pour la région Grand Est.

Les experts-comptables ayant bénéficié d'un contrôle de qualité qui n'a pas engendré de recontrôle à un an sont appelés à rejoindre l'équipe des contrôleurs de qualité. Chaque candidature est étudiée et validée en session du Conseil régional de l'Ordre. La commission qualité & normes est chargée de mener à bien le contrôle qualité des experts-comptables.

Le contrôle de qualité a une vocation pédagogique. Il a pour but de s'assurer de l'adéquation des travaux des experts-comptables et du fonctionnement de leurs cabinets à l'ensemble des normes et règles en vigueur, compte tenu des usages de la profession.

Il répond à plusieurs objectifs :

- ◆ ----- donner au public une meilleure perception de la qualité des prestations offertes par la profession,
- ◆ ----- harmoniser les comportements professionnels,
- ◆ ----- contribuer à la bonne organisation des cabinets et au perfectionnement des méthodes de travail,
- ◆ ----- apprécier l'application des règles et des normes professionnelles,
- ◆ ----- développer la solidarité au sein de la profession en rapprochant les professionnels des instances de l'Ordre,
- ◆ ----- favoriser les contacts entre experts-comptables.

## CAMPAGNE 2022

Après une campagne 2021 allégée compte tenu de la nécessité de finaliser la campagne 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, ce sont 210 experts-comptables qui seront contrôlés pour la région Grand Est sur la campagne 2022, pour 125 dossiers. En complément, 14 dossiers de recontrôle à un an seront également menés à bien.

La campagne de contrôle a été lancée en mai 2022. Pour la seconde année, les contrôlés ont eu la possibilité de participer à la formation « Se préparer au contrôle qualité ». Dans ce cas, le contrôle a été reporté au cours du premier semestre 2023 afin que l'intéressé puisse mettre en œuvre les acquis de la formation. Cinq sessions de formation ont eu lieu au cours du second trimestre 2022. Ainsi, 63 dossiers de la campagne 2022 ont été reportés au premier semestre 2023.

Enfin, pour la campagne 2022, les contrôles en présentiel sont préconisés. Les contrôlés ont cependant toujours la possibilité de recourir au distanciel sur demande dûment motivée.

## CAMPAGNE 2023

Le tirage au sort de la campagne 2023 aura lieu au cours de la deuxième quinzaine du mois de novembre 2022 pour un envoi des avis aux contrôlés en janvier 2023. Les formations « Se préparer au contrôle qualité » auront lieu en mai et juin 2023 avec la possibilité pour les participants de reporter le contrôle au premier semestre 2024.

### CONTRÔLE LAB

Comme vous le savez, dans le cadre du contrôle LAB, chaque expert-comptable a été invité pour chacune de ses structures d'exercice à remplir le questionnaire d'évaluation d'exposition aux risques BC-FT.

Les contrôleurs qualité doivent s'assurer que le questionnaire envoyé en septembre 2020 a été correctement rempli. Si le confrère n'est pas contrôlé par le comité LAB, il est alors contrôlé directement par le contrôleur qualité.

### RÉUNIONS ET FORMATIONS

La réunion des contrôleurs de qualité a eu lieu le 8 septembre en présentiel à Strasbourg, avec une partie relative à l'actualité du contrôle de qualité présentée par Dominique CANTEL de la commission qualité du CNOEC, et une présentation du fonctionnement de la commission Grand Est par sa présidente Catherine HANSSEN.

Une formation de deux journées à destination des nouveaux contrôleurs qualité est planifiée au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 sur le site de Strasbourg.

### APPEL AUX VOLONTAIRES... !

Compte tenu du nombre de consœurs et confrères, et du périmètre de notre grande région, nous avons besoin de vous !

Pour devenir contrôleur de qualité, il suffit :

- d'être inscrit au Tableau de l'Ordre depuis au moins 5 ans
- d'avoir bénéficié d'un contrôle de qualité sans recontrôle à 1 an
- n'avoir fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire

- ◆ ----- Devenir contrôleur de qualité, c'est s'impliquer dans la vie de l'Ordre au bénéfice des confrères et de l'image de la profession. C'est également l'occasion de perfectionner ses connaissances du référentiel normatif.
- ◆ ----- Devenir contrôleur de qualité, c'est privilégier la qualité de l'exercice de la profession, et ainsi renforcer l'image de sérieux et de performance de la profession auprès des chefs d'entreprise et des acteurs du monde économique.
- ◆ ----- Devenir contrôleur de qualité, c'est faire partie d'une équipe de contrôleurs, être formé et indemnisé pour cette mission.

Avant de débiter leur mission, les nouveaux contrôleurs de qualité suivent une formation au Conseil National de l'Ordre. Ils effectuent ensuite leurs premiers contrôles de qualité en binôme, avec un contrôleur plus expérimenté.

N'hésitez plus et faites parvenir votre candidature à la Commission Qualité et Normes du Conseil Régional.

# COMMISSION DÉONTOLOGIE

Responsable : Pierre-Nicolas GUG



## LA COMMISSION DÉONTOLOGIE

Le Conseil régional est quotidiennement interrogé pour apporter des réponses ou des précisions sur des points déontologiques, et ce par tout moyen : courrier, mail, téléphone... Certaines questions, particulièrement spécifiques, demandent des recherches juridiques approfondies parfois auprès du Conseil Supérieur de l'Ordre, d'autres concernent des thèmes beaucoup plus récurrents.

Les questions portent principalement les missions compatibles ou incompatibles avec l'exercice de la profession notamment suite à la loi Pacte, à la notion d'indépendance, et au secret professionnel. Nous vous rappelons que le Conseil National de l'Ordre met à disposition des consœurs et confrères un certain nombre de guides très détaillés que ce soit sur la déontologie et l'exercice professionnel, la communication, le secret professionnel, le périmètre des missions etc. Les textes de référence ainsi que ces différents documents, guides, sont téléchargeables gratuitement sur [www.bibliordre.fr](http://www.bibliordre.fr). N'hésitez pas à consulter ces documents.

## LES CONTRÔLES PONCTUELS

L'ordonnance du 19 septembre 1945 attribue aux conseils régionaux une compétence exclusive, dans leurs circonscriptions, de surveillance de l'exercice professionnel par leurs ressortissants.

Les contrôles **ponctuels** remplacent depuis avril 2022 les anciens contrôles « article 31 », qui s'appliquent désormais au secteur libéral comme au secteur associatif. Le règlement intérieur a effectivement été modifié :

- Souhait de la DGFIP de formaliser les modalités de ce contrôle pour éviter toutes contestations ultérieures notamment par les AGC qui ne connaissent pas ce contrôle de surveillance
- Antérieurement, seuls les articles 31 ou 42 bis de l'ordonnance de 1945 évoquaient la surveillance de l'Ordre sans plus de détails
- Le dispositif maintenant encadré par les articles 490-1 à 490-20 du RI
- Dans ces articles est repris pour une grande partie le déroulé actuel des contrôles réalisés par les Conseils Régionaux.

Cette nouvelle procédure nécessite une formation obligatoire du rapporteur qui est nommé, le rapporteur pouvant désormais être un élu ou un ancien élu.

Les contrôles ponctuels permettent de vérifier des éléments et de constater une situation portée à la connaissance de l'Ordre : absence ou manque de supervision, couverture d'exercice illégal, publicité trompeuse, transfert de clientèle etc. C'est le Conseil de l'Ordre, réuni en session, qui prend la décision de diligenter ce type de contrôle, le Président désigne ensuite un rapporteur.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le conseil a décidé en session de diligenter deux contrôles de ce type.



---

## LA LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL

La Cellule Lutte contre l'exercice illégal reçoit régulièrement des informations concernant des personnes fournissant des services de nature comptable susceptibles d'être qualifiés d'exercice illégal de notre profession.

16 dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

Les signalements, parfois peu étayés, sont souvent insuffisants en l'état pour initier une procédure. Dans ce cas, les dossiers sont classés faute d'éléments de preuve ou mis en sommeil en attente d'éléments complémentaires.

Dans quelques cas, les éléments fournis permettent d'introduire une demande d'enquête auprès de la Direction générale des finances publiques. 10 enquêtes ont été diligentées depuis la dernière Assemblée Générale.

Puis, le Conseil régional peut décider d'introduire auprès du juge une requête aux fins de constatation. Une fois en possession de l'ordonnance judiciaire, la visite domiciliaire est organisée, en présence d'un élu et d'un huissier.

Au vu du rapport de l'huissier, le Conseil régional décide de la conduite à tenir : signalement au Procureur de la République pour dépôt d'une plainte au pénal, action en référé devant la juridiction civile, recherche de nouveaux éléments...

Certes, les procédures sont longues en matière de lutte contre l'exercice illégal. Toutefois, elles sont toujours plus faciles à mener lorsque le Conseil régional dispose d'éléments probants. Et pour cela, nous avons besoin de vous, des informations dont vous pouvez avoir connaissance. En effet, la constitution d'un dossier efficace est basée sur des éléments tangibles, tels qu'une lettre de mission, des échanges de mails, l'utilisation du titre d'expert-comptable, tous éléments factuels qui permettent de caractériser l'exercice illégal.

Si l'exercice illégal est avéré, le Conseil régional de l'Ordre a la possibilité de faire une assignation en référé pour faire cesser une activité.

Dans les cas les plus sérieux, la procédure peut aboutir devant une juridiction civile ou pénale. Cette démarche permet également de détecter de la couverture d'exercice illégal de la profession, auquel cas des confrères peuvent être potentiellement traduits en chambre de discipline.



## COMMISSION LITIGES / CLIENTS DIFFÉRENDS ENTRE CONFRÈRES

Membres : Bénédicte MARX-MAGAR, Alain FONTANESI, Frédéric KELHETTER,  
Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI, Pierre STAUB, Philippe LARGER,  
Jérémy BAG, Valérie CREUSOT-RIVIERE, Alexandre KRYLOFF,  
Alain MIGOT, Lise DUCLAP, Thierry GIROT, Daniel MUSSY

**La commission est chargée de suivre les litiges confrères/clients et confrères/confrères qui lui sont soumis par les clients et/ou les experts-comptables et d'assurer des réunions de conciliation en vue de la recherche d'une solution amiable.**

Les membres de la commission instruisent les litiges dont est saisi le Conseil régional de l'Ordre. Ils organisent et assurent les réunions de conciliation et en dressent les procès-verbaux conciliation, de non-conciliation ou de carence.

La commission fait très régulièrement le point sur les dossiers, prépare les courriers d'instruction et organise les conciliations en fonction des dossiers reçus au Conseil régional de l'Ordre.

Les procès-verbaux de conciliation ou de non-conciliation établis à l'issue de chaque réunion de conciliation sont conservés au Conseil régional. Le président de la commission peut également soumettre certains dossiers plus "épineux" au Président de l'Ordre afin d'obtenir un avis ou pour qu'il en soit débattu lors d'une réunion du bureau.

## Litiges clients

### LITIGES CLIENTS

Concernant les litiges clients, la commission a ouvert depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, 84 dossiers litiges. L'activité est stable (89 l'an dernier) et soutenue.

Les principaux motifs de litige sont :

- le non-règlement ou la contestation d'honoraires, et la rétention de documents ;
- la dénonciation de la mission et l'application de l'indemnité de résiliation ;

Souvent saisie par les clients, la commission Litiges confrères/clients met en œuvre une procédure contradictoire. Pour quelques dossiers, l'expert-comptable est à l'origine de la saisine notamment dans le cas d'honoraires impayés.

Le succès de la procédure tient pour beaucoup à une prise en charge rapide du dossier et aux efforts de chacune des parties pour parvenir à un règlement amiable du litige.

Un grand nombre de litiges sont liés à des incompréhensions et à un manque de communication. Nous vous invitons donc, en cas de difficultés avec vos clients, à chercher à rétablir le dialogue et à tenter de trouver un terrain d'entente, avant de saisir le conseil de l'Ordre.

Le Conseil régional rappelle qu'en cas de mise en cause de la responsabilité civile du professionnel, la commission Litiges conciliations clients/ confrères n'est pas compétente pour intervenir.

En outre, le Conseil régional rappelle que le professionnel a, d'un point de vue déontologique, l'obligation de proposer à son client de recourir à la procédure de conciliation, ou d'accepter celle qui serait proposée par son client". [Cf. art.159 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012].

"Cette obligation est déontologique et son non-respect est passible de sanction disciplinaire".

Nombre de litiges clients depuis le 1 <sup>er</sup> décembre 2021	84
PV de conciliation	7
PV de non-conciliation	5
PV de carence	2
Solution amiable sans réunion	29
Transmis aux autres CRO car non compétent	5
Classement sans suite	6
Dossiers encore ouverts	57

### DIFFÉRENDS ENTRE CONFRÈRES

Concernant les différends entre confrères, la commission Différends entre confrères a été saisie pour trois dossiers : un dossier a abouti à une conciliation des parties les deux autres sont toujours en cours d'instruction.

La procédure de conciliation conduite par la commission ne permet pas toujours de résoudre les différends nés entre confrères.

Enfin, dans certains cas, à la demande des parties, le Conseil régional peut être amené à mettre en œuvre une procédure d'arbitrage, procédure plus lourde et coûteuse.

# PÔLE FORMATION



## COMMISSION FORMATION

Président : Alexandre KRYLOFF

Membres : Annabel CORDELLIER, Nassima AZZIN, Valérie CREUSOT-RIVIERE,  
Virginie VILLEMANN, Frédéric FOUAN

### CAMPAGNE 2022-2023

La commission formation définit le catalogue des formations organisées à destination des experts-comptables et des collaborateurs par l'institut régional de formation. Elle se réunit une fois par an, en février, pour valider l'offre de formation ainsi que la stratégie prix/produit retenues par l'institut régional de formation. L'offre de formation a été définie en fonction des souhaits des experts-comptables qui ont été recensés via un questionnaire envoyé à l'ensemble de la profession de notre région. Les thématiques et les lieux de formation ont été choisis de manière à garantir un équilibre sur l'ensemble du territoire pour conserver une proximité avec les consœurs et confrères et faciliter leur accès à la formation. Une centaine de thématiques ont été retenues, avec une répartition des sessions sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, 17 classes virtuelles sont programmées en format d'une demi-journée. En dehors de ces thématiques, plusieurs parcours certifiants sont proposés à Strasbourg.

### L'ORGANISME DE FORMATION GRANDE RÉGION : LE CFPC GRAND EST

Le CFPC GRAND EST a deux missions principales :

- ◆ ----- mettre en place la formation professionnelle continue à destination des experts-comptables et de leurs collaborateurs pour la région Grand Est, ainsi qu'à destination des commissaires aux comptes du ressort de la Compagnie des Commissaires aux comptes de l'Est (Lorraine et Champagne) ;
- ◆ ----- organiser la formation initiale des experts-comptables stagiaires.

Afin de proposer des formations de proximité, le CFPC GRAND EST s'appuie sur trois sites qui organisent les formations sur l'ensemble du territoire Grand Est : Strasbourg (siège), Nancy et Reims.

Le CFPC GRAND EST a obtenu en décembre 2021 la certification Qualiopi, grâce au travail des permanents qui se sont investis pendant toute l'année pour harmoniser les procédures existantes dans les anciens instituts de formation.

Enfin, pour répondre au mieux aux attentes des professionnels, le Conseil d'Administration du CFPC GRAND EST a décidé de mandater l'ICN JUNIOR CONSEIL pour mener une enquête satisfaction client de grande envergure. L'enquête s'est déroulée en deux temps : l'envoi d'un lien pour compléter le questionnaire de satisfaction en ligne, puis des relances téléphoniques à compter du mois de septembre pour celles et ceux qui n'avaient pas répondu.



# COMMISSION CONTRÔLE DU STAGE

Contrôleur principal du stage : Grégoire COLLOT  
 Contrôleurs principaux adjoints : Frank NAFFIEN, Oussama FAGROUD

## LE STAGE EN GRAND EST – QUELQUES CHIFFRES

Le nombre de stagiaires (hors stagiaires en cours de finalisation de leur stage) est de 416, qui se répartissent de la manière suivante :

**146**  
 en première année  
 • 125 en 2021 •

**126**  
 en deuxième année  
 • 151 en 2021 •

**144**  
 en troisième année  
 • 119 en 2021 •

### • CHAMPAGNE

Cycle 1 : **21 stagiaires**  
 Cycle 2 : **19 stagiaires**  
 Cycle 3 : **27 stagiaires**

### • LORRAINE

Cycle 1 : **64 stagiaires**  
 Cycle 2 : **44 stagiaires**  
 Cycle 3 : **45 stagiaires**

### • ALSACE

Cycle 1 : **61 stagiaires**  
 Cycle 2 : **63 stagiaires**  
 Cycle 3 : **72 stagiaires**

Une soixantaine de stagiaires est en cours de finalisation de stage, bénéficiant soit d'un délai supplémentaire pour la remise de leur quatrième rapport semestriel, soit d'une prolongation de stage pour suivi de formations manquantes ou validation du cursus commissariat aux comptes.

Les experts-comptables stagiaires sont suivis par une trentaine de contrôleurs de stage. A compter de cette année, l'harmonisation du contrôle de stage est engagée avec la généralisation du principe du contrôleur/animateur des formations, des promotions d'une quinzaine de stagiaires par contrôleur et le suivi par le contrôleur de sa promotion du début jusqu'à la fin du stage.

Par ailleurs, le suivi des stagiaires et notamment les procédures de remise des documents et les relances des stagiaires non à jour est harmonisé sur l'ensemble de la région Grand Est. Ces modalités ont été présentées lors des journées d'accueil des cycles 1 et lors des réunions des contrôleurs de stage qui ont eu lieu à Strasbourg, Nancy et Reims.

## LE CURSUS DE FORMATION

Le programme de formation du stage d'expertise-comptable s'articule autour de trois axes pédagogiques :

### Cycle 1

Découvrir et assimiler les connaissances et savoirs métiers

### Cycle 2

Se perfectionner, acquérir les savoir-faire et réflexes professionnels de base

### Cycle 3

Consolider les connaissances nécessaires pour les épreuves du DEC et développer une capacité de manager

En dehors de ces modules, deux journées sont à suivre au cours du stage :

- ◆ ----- Participation à un évènement institutionnel : organisé par les institutions nationales ou régionales, le programme devant être validé par le Comité national du stage (congrès annuel de l'Ordre, Assises de la CNCC, Estivales de l'ANECS/CJEC, Universités et Assemblées Générales du CROEC)
- ◆ ----- Axe prioritaire : plusieurs formations sont proposées autour d'un thème choisi par le comité national de stage ; pour 2022, l'axe prioritaire reste le Management.

## LE SUIVI ADMINISTRATIF DU STAGE

Nous attirons votre attention sur le respect des règles relatives aux rapports semestriels. Au cours du stage, le stagiaire expert-comptable doit réaliser 4 rapports semestriels, **dont 2 doivent porter sur des travaux d'expertise comptable, 1 sur des travaux de commissariat aux comptes et 1 sur le projet de notice.**

Les dates de remise des documents sont fixées pour l'ensemble des stagiaires : **31 janvier** (fiche d'activité, justificatifs de formation et rapport) et **31 août** (rapport) de chaque année (sauf pour le dernier qui doit être remis dans le mois qui suit la date de fin du stage). Nous vous rappelons que ces documents doivent faire **l'objet d'une validation de la part des maîtres de stage.**

Enfin, Les journées de regroupement animées par les contrôleurs de stage complètent les parcours e-learning ; il est donc indispensable de maîtriser le contenu de ces cours en ligne avant chaque journée de regroupement. Aussi, il est donc demandé au stagiaire de se présenter **à chaque journée avec un justificatif de l'avancée de son e-learning pour la formation concernée** (capture d'écran, état d'avancement sur votre smartphone etc.). Les experts comptables stagiaires ne respectant pas cette obligation seront rappelés à l'ordre. En cas de récidive, les intéressés ne seront pas admis à la formation présentielle.


## L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAGIAIRES

Initiative alsacienne depuis plusieurs années, l'accueil des experts-comptables stagiaires s'est étendu à tout le Grand Est, avec des rencontres le 3 juin à Strasbourg, le 24 juin à Nancy et le 6 juillet à Reims.

Les objectifs de ces rencontres sont :

- ◆ ----- L'accueil par les Institutions Ordre des experts-comptables et Compagnie des commissaires aux comptes
- ◆ ----- La présentation du cursus et des obligations des stagiaires
- ◆ ----- La présentation de l'institut régional de formation
- ◆ ----- La présentation de l'ANECS
- ◆ ----- Un temps d'échanges avec le contrôleur de stage

Ces journées ont été appréciées tant par les stagiaires que par les contrôleurs qui les suivent. Elles seront donc renouvelées chaque année.



Nous remercions toutes les personnes intervenant dans le cadre du stage, permanentes de l'Ordre, contrôleurs de stage et maîtres de stage pour leur action efficace.



## COMITÉ RÉGIONAL DE STAGE

Présidente :	Bénédicte MARX-MAGAR (titulaire), Alexandre KRYLOFF (suppléant)
Membres Commissaire aux comptes :	Anne-Laure CHEVALIER (titulaire), Aurélie SCHLEWER (suppléante)
Personnes qualifiées :	Babak MEHMANPAZIR (titulaire), Pascale DAVID (suppléante)

**Le comité régional de stage a pour mission d'apprécier la régularité et la qualité du stage effectué, de valider l'attestation de fin de stage, de proposer des sanctions au conseil régional en cas de non-respect des obligations de l'expert-comptable stagiaire. Dans le cadre de cette mission, il peut être amené à convoquer l'expert-comptable stagiaire. C'est le Contrôleur Principal de Stage ou son représentant qui soumet les dossiers au comité.**

Le comité régional de stage s'est réuni 5 fois depuis la dernière Assemblée Générale, avant chaque session du conseil de l'Ordre, soit le 2 décembre 2021, les 3 février, 26 avril, 14 juin, et 20 septembre 2022. Le comité se réunit alternativement à Strasbourg et à Nancy.

192 dossiers ont été traités par le comité régional de stage, ils se répartissent de la manière suivante :

	<b>Nombre de dossiers</b>
◆ ..... Délivrances attestation de fin de stage .....	106
◆ ..... Délais supplémentaires .....	41
◆ ..... Prolongations .....	23
◆ ..... Prorogations attestation de fin de stage .....	3
◆ ..... Non-respect des obligations du stagiaire .....	17
◆ ..... Dont convocations .....	5
◆ ..... Invalidations prononcées .....	2
<b>Total :</b>	<b>192</b>



# PÔLE COMMUNICATION



# COMMISSION COMMUNICATION & ÉVÈNEMENTS

Présidente : Valérie CREUSOT-RIVIERE

Membres : Yvan JEANNERET, Nassima AZZIN, Tatiana SCHMITZ, Virginie VILLEMAIN, Bertrand CROISEY

**La Commission travaille sur la communication institutionnelle de l'Ordre (campagne de communication, site internet, newsletter, réseaux sociaux) et en relation avec les commissions Entreprises et Attractivité, l'organisation des évènements de l'Ordre à destination des membres de l'Ordre, des entreprises et acteurs locaux, et des jeunes.**

## SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet s'enrichit continuellement avec les actualités liées notamment aux évènements que le Conseil Régional organise. Vous y trouverez également la documentation et les informations qui peuvent vous être utiles concernant les commissions du pôle réglementaire (Tableau, Stage), mais aussi l'agenda des événements, clubs et conférences.

Le site internet permet d'une part l'inscription en ligne à tous nos événements et réunions, et d'autre part l'envoi de newsletters sous différents formats : invitations aux clubs et conférences, newsletters d'informations, et newsletters formation. 134 newsletters ont été envoyées depuis novembre 2021.

**Nombre d'utilisateurs**

22 418

**Nombre de pages vues**

71 082

**Pages/session**

2,27

Nous développons également notre communication via les réseaux sociaux. A noter, nous comptons 843 abonnés de plus sur linkedIN que l'an dernier ! Enfin nous venons d'ouvrir notre compte Instagram pour nous suivre : [@oecgrandest](#)

**Twitter**

203  
abonnés

**Facebook**

374  
abonnés

**LinkedIn**

1 049  
abonnés

## EXPERTS AND CO – SAISON 2 !

Fort du succès de la première campagne d'affichage, le Conseil de l'Ordre lance la deuxième saison d'EXPERTS AND CO.

Avec des visuels encore plus décalés et humoristiques, inspirés des séries Netflix, l'objectif reste de promouvoir nos métiers avec toutes leurs évolutions auprès des jeunes, des chefs d'entreprise et de tout notre écosystème, de montrer l'attractivité de la profession et de moderniser son apparence. Nous vous laissons découvrir ces nouvelles affiches et leurs slogans évocateurs :

**Des conseils  
de très haut niveau**

**Ils déplacent des montagnes  
pour votre entreprise**

**Un rendez-vous  
à ne pas manquer !**

**Vous accompagner  
toujours plus loin**

Avec un affichage dans les gares puis deux séries de campagne d'affichage dans les grandes villes de la région Grand Est, nous espérons autant de réactions positives que pour la première saison. Cette communication décalée initiée l'an dernier a donné lieu à différentes insertions publicitaires dans la presse à destination des chefs d'entreprise et des acteurs économiques locaux. Une façon humoristique d'être encore mieux connus et reconnus !

## UN PARTENARIAT AVEC LE MENSUEL GRAND EST

Le partenariat avec le Mensuel Grand Est, premier magazine économique du Grand Est, se poursuit. Portraits de décideurs privés ou publics, dossiers, analyse, le mensuel présente l'actualité économique régionale en grand format.

Trois parutions ont mis en avant le rôle de l'expert-comptable :

- ◆ ----- **L'expert-comptable est aussi au service des associations,**  
avec l'interview d'Yvan JEANNERET
- ◆ ----- **Le rôle de l'expert-comptable dans le domaine agricole,**  
avec l'interview d'Alain FONTANESI
- ◆ ----- **La matinée économique des dirigeants qui veulent continuer à avancer,**  
pour annoncer les matinées économiques du mois de juin

Bien entendu, les communications qui existaient dans nos anciennes régions, dans la presse ou les journaux locaux, dans les magazines des CCI etc., ont été renouvelées cette année.

## MANIFESTATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Plusieurs manifestations ont été organisées depuis la dernière Assemblée générale :

VALORISER  
et ATTIRER !

2

grands objectifs  
pour notre commission

### À DESTINATION DES CHEFS D'ENTREPRISES

**Les matinées économiques** sur le thème « Continuez à avancer dans un contexte d'incertitude », et coorganisées avec les CRCC de Colmar et de l'Est se sont articulées autour de différentes tables rondes avec des intervenants de grande qualité et des témoignages de chefs d'entreprise. Ces rencontres ont eu lieu le 17 juin à Nancy (50 participants) et le 24 juin à Strasbourg (100 participants).

### À DESTINATION DES JEUNES

**La Commission Attractivité** se mobilise pour maintenir le lien avec les étudiants. Vous pourrez prendre connaissance dans son rapport des actions menées avec énergie et enthousiasme. L'année 2022 marquera le retour des Nuits qui Comptent tant attendues dans les établissements ! Déclinées dans chaque territoire et coorganisées avec les CRCC, l'ANECS et le CJEC, elles sont des événements phares pour l'attractivité de la profession.

### À DESTINATION DE NOS PARTENAIRES

**La commission Evènements** a décidé de réunir les partenaires à la Maison d'hôtes de Myon le 20 mai à Nancy, de manière à présenter l'Offre partenaires 2022 et à partager un moment convivial autour d'un cocktail déjeunatoire et de la visite du Musée des Beaux-Arts. La journée a été très appréciée par la quarantaine de participants.

### À DESTINATION DES CONSŒURS ET CONFRÈRES

- **La présentation de la Loi de Finances** organisée à Reims, Nancy et Strasbourg le 14 janvier dernier avec les vœux du Président. Même si la manifestation a été réduite dans son format à cause du COVID 19, la présentation était de qualité. En termes de participation, la matinée a réuni 90 personnes à Strasbourg, 240 à Nancy et 20 à Reims.
- **Le tournoi de golf**, manifestation qui existe en Alsace depuis plusieurs années, a rencontré un beau succès avec une trentaine de participants en juillet dernier.
- **La journée Transition numérique** du 15 septembre à Strasbourg, est une des actions organisées en lien avec la commission numérique, qui a permis, sur cette thématique essentielle aujourd'hui, d'informer et former gratuitement des consœurs et confrères pour leur cabinet et pour leurs clients.



## COMMISSION ENTREPRISES

Président : Yvan JEANNERET

Membres : Anne GARDIN-FEARN, Julie BARBAROT, Virginie MAYET,  
Nassima AZZIN, Annie SUSS-FAULLIMEL

**La Commission Entreprises représente l'Ordre auprès des différents acteurs de la vie économique locale, que ce soient les chambres consulaires, les Plate Formes d'Initiatives Locales (PFIL), Organismes de garantie (Alsace Active), les services de l'Etat ou de la région ou encore les fédérations professionnelles. Elle est ainsi très régulièrement sollicitée afin de siéger dans des commissions et pour participer à des forums et salons professionnels, des concours, tables rondes ou des réunions d'informations.**

Compte tenu de l'étendue de la Région Grand Est, des référents territoriaux ont été désignés dont les missions seront de :

- représenter la commission sur son territoire ;
- mettre en place les actions validées par le CROEC et être également porteur-créateur d'initiative locale ;
- être le lien avec les consœurs et confrères du territoire et faire remonter leurs demandes et observations ;
- participer à la réunion semestrielle des référents avec le président de la commission.

La commission entreprises rassemble aujourd'hui 125 membres sur l'ensemble de la Région Grand Est, soit une quinzaine de membres de plus que l'an dernier. Mais, nous sommes toujours en recherche de volontaires ! N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'Ordre !

## MANIFESTATIONS MAJEURES

La Commission Entreprises entretient des liens très étroits avec les CMA et les CCI et participe activement aux manifestations majeures de ces institutions telles que :

- Les Salons Création et reprise d'entreprise en Champagne,
- Le Salon Créer, Reprendre et Développer sa Boîte en Alsace,
- Le Forum Transmission d'entreprise en Champagne et en Alsace,
- La semaine de la Création et Reprise d'entreprise dans les 4 départements lorrains.

## MARDIS DE LA CRÉATION

Les consultations d'orientation auprès des créateurs d'entreprise sont organisées tout au long de l'année. Suite à de nouvelles ouvertures de permanences notamment sur le territoire lorrain, les experts-comptables accueillent les créateurs tous les premiers mardis du mois de 9h à 12h sur 15 sites :

### Alsace

Colmar, Haguenau, Mulhouse,  
Mutzig, Saverne, Sélestat,  
Saint Louis et Strasbourg

### Lorraine

Nancy, Metz,  
Neuves-Maisons

### Champagne-Ardenne

Chalons, Chaumont,  
Charleville et Reims

A ces rendez-vous s'ajoutent les cafés de la création dans l'Aube organisés chaque mois. Au total, ce sont 160 consultations qui ont eu lieu dans l'année (64 en Alsace, 51 en Champagne, 45 en Lorraine).

## CIP

Ce dispositif propose aux dirigeants en difficulté des entretiens gratuits avec trois professionnels : un expert-comptable, un avocat et un juge consulaire. Le CIP a été relancé l'année dernière en Champagne sous l'impulsion d'Alain FONTANESI, Vice-Président du CROEC. Deux rendez-vous ont eu lieu cette année.



# COMMISSION ATTRACTIVITÉ ET RELATIONS AVEC LES ÉCOLES

**Présidente :** Bénédicte MARX-MAGAR

**Membres :** Alexandre KRYLOFF, Tatiana SCHMITZ, Laurence MIAS, Virginie MAYET,  
Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI, Daniel MUSSY, Lise DUCLAP, Jérémy BAG

**Le Conseil Régional développe ses relations avec les établissements d'enseignement, afin de faire connaître et de promouvoir les métiers de l'expertise comptable.**

**Nous travaillons pour que notre profession soit plus attractive, proposons des interventions et répondons, avec le soutien de l'ANECS et du CJEC, à de nombreuses sollicitations d'écoles, de collèges, lycées et écoles d'enseignement supérieur.**

**Nous participons également à des forums et salons pour donner une image positive et dynamique de la profession. C'est la mission confiée à la commission Attractivité - Relations avec les écoles, présidée par Mme Bénédicte MARX MAGAR...**

Ainsi, depuis le début de l'année, la Commission, avec l'aide du CJEC et de l'ANECS, a participé aux événements suivants :

27

**interventions devant les écoles pour  
promouvoir le métier d'Expert-comptable**

14

**présences  
sur des salons et forums**

Afin de rendre notre présence plus visible dans les salons, la commission a travaillé avec une agence de communication sur l'habillage de notre stand. Identité visuelle jeune, le stand sera accompagné de flyers présentant le cursus et incitant les participants à venir à la rencontre des professionnels, ainsi que d'une roue à tourner pour gagner des petits cadeaux !

En dehors de ces interventions, la commission organise des événements pour promouvoir la Profession :

- ◆ ----- Le Tournoi Européen de Gestion qui s'est tenu les 24 et 25 mars au Ciarus à Strasbourg derniers, a rassemblé 14 équipes sur la région Grand Est : 9 équipes alsaciennes, 4 équipes champenoises, 1 équipe lorraine, 2 équipes de St Cyr et 1 équipe allemande. Le temps d'un jour et demi, grâce à un simulateur de gestion, les étudiants issus de divers horizons et de toute la région Grand Est, se sont glissés dans la peau de chefs d'entreprises et ont défendu les couleurs de leur établissement. Le retour du présentiel cette année a été apprécié et le traditionnel challenge communication plébiscité par tous !

- ◆ Les soirées à destination des étudiants : suite au succès des soirées Escape Game de novembre dernier, la commission a organisé en mars des soirées Bowling sur tout le territoire :

Merci aux nombreux élus et confrères qui se prêtent au jeu des rencontres avec les collégiens, les lycéens et les étudiants !

**Chaumont**

43 participants

**Troyes**

50 participants

**Reims**

70 participants

**Strasbourg**

62 participants

**Mulhouse**

26 participants

**Nancy**

84 participants

## À VENIR LES NUITS QUI COMPTENT

**17 nov. 22**

**NANCY**  
Centre Prouvé

**STRASBOURG**  
R-Club

**24 nov. 22**

**CHÂLON-EN-CHAMPAGNE**  
Alegra

## FOCUS SUR LE BACHELOR RESPONSABLE DE MISSION

Le Bachelor « Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable » a été lancé par le Conseil National en partenariat avec le Réseau RENASUP, pour une **ouverture à la rentrée de septembre 2022**.

De niveau Bac+3, il est préparé en alternance et financé grâce au contrat d'apprentissage passé avec le cabinet recruteur. Cette formation peut être intégrée en 3<sup>e</sup> année par des bac+2 en comptabilité qui souhaitent renforcer leurs compétences ou des étudiants en parcours DCG qui cherchent une formation courte professionnalisante.

**6 établissements de la région Grand Est souhaitent proposer ce diplôme.**

Le Bachelor est une réelle opportunité pour la Profession et un des moyens de faire face à nos difficultés de recrutement.



# PÔLE COORDINATION DES ENTITÉS ET OUTILS

## COMMISSION NUMÉRIQUE

Membres : Tatiana SCHMITZ, Nassima AZZIN, Lise DUCLAP

**La commission numérique développe la communication auprès des cabinets d'expertise-comptable et les accompagne dans la transition numérique à réaliser. Elle assure la promotion des outils mis à disposition par l'Ordre des experts-comptables. La commission peut être sollicitée pour apporter des réponses, des solutions, des explications aux difficultés que rencontrent les experts-comptables dans la transition numérique de leur cabinet. Elle initie des actions de sensibilisation et de formation sur cette thématique.**

La commission s'est concentrée cette année sur l'organisation de la journée du numérique qui s'est tenue au Vaisseau à Strasbourg le 15 septembre dernier et qui a rassemblé 120 participants.

La matinée s'est articulée autour de deux plénières animées par Sanaa MOUSSAID – Expert-Comptable, CEO World of Numeric, Expert-comptable en transformation numérique – et Stéphane RAYNAUD – Expert-Comptable, Directeur de publication La Profession Comptable :

- ◆ ----- **Augmenter la productivité de votre cabinet d'expertise comptable ainsi que la satisfaction client à travers la digitalisation**
- ◆ ----- **Comment augmenter l'attractivité et conquérir de nouveaux profils au vu de l'évolution de nos métiers ? Quels sont les jobs de demain pour nos cabinets ?**

Puis des ateliers plus spécifiques sur les plateformes numériques, les cryptoactifs, et la cybersécurité.

La journée a été ponctuée par des présentations Live de nos partenaires que nous remercions une fois encore pour leur participation. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine pour une nouvelle édition.

### EN DEHORS DE CETTE MANIFESTATION LA COMMISSION PROPOSE DES WEBINAIRES

- Le 17/03/2022 s'est tenu le webinaire **Récupérer l'intégralité des données bancaires de manière dématérialisée**, animé par Claude PORLIER, Consultant SAGE
- A venir : **La communication digitale des cabinets d'expertise-comptable**

Quels que soient notre perception du numérique, notre degré de réflexion vis-à-vis des outils à utiliser et des procédures à mettre en œuvre, la transition numérique est aujourd'hui incontournable. Si la Transition numérique peut nous apparaître parfois comme une contrainte, elle est aussi (et surtout !) une source d'opportunités pour nos cabinets, nos équipes et nos clients.



# COMITÉ MÉCÉNAT & ASSOCIATION

Membres : Yvan JEANNERET et Jean-Christophe AUBERT

## **ASSOCIATIONS**

L'opération « Les experts-comptables au service du monde associatif » a été proposée sur l'ensemble du territoire Grand-Est en fin d'année 2021. Seule la réunion de Reims a pu se tenir, les autres ont été annulées faute de participants. Ce manque de mobilisation a été constaté au niveau national. La réunion de Reims a été très appréciée par les 47 participants. Nous renouvelons donc l'opération cette année, en espérant trouver une date et un format correspondant aux attentes des dirigeants d'association.

Par ailleurs, dans le cadre de notre partenariat avec la Maison des Associations de Strasbourg, nous avons tenu 15 permanences comptabilité/fiscalité en 2022. Le principe étant que seules les associations sans experts-comptables peuvent se présenter au rendez-vous.

Toujours dans le cadre du partenariat avec la Maison des Associations de Strasbourg, nous sommes intervenus lors de leur trois demi-journées multi-conseils qui permettent aux associations de rencontrer dans un même lieu les différents intervenants dont elles ont besoin (avocats, banques, experts-comptables, conseillers culturels, la DGFIP, l'institut du droit local...).

## **MÉCÉNAT**

Le CROEC fait partie d'un groupe de travail composé de la DRAC Grand Est, de la mission mécénat du ministère de la Culture dans le cadre de la création d'un pôle mécénat Grand-Est qui aura pour vocation de regrouper l'ensemble des signataires de la charte mécénat du ministère de la Culture (EC, Avocats, Notaires et CCI). Ce groupe se réunit en moyenne tous les trimestres.

Le CROEC participe aux réunions organisées par la commission Mécénat au CSO avec le ministère de la culture. Il a participé à la mise à jour du guide mécénat de CSO.



# CLUB SOCIAL

Responsables : Annabel CORDELLIER, Grégoire COLLOT, Virginie VILLEMANN

**Le Club social accompagne le cabinet dans ses missions sociales. Les adhérents bénéficient notamment d'un webinaire mensuel sur l'actualité sociale, de conférences gratuites organisées en région, d'un abonnement à la newsletter mensuelle, d'une tarification préférentielle à la Journée annuelle et d'outils pratiques destinés à développer les missions du cabinet.**

Pour actualiser vos connaissances, développer votre expertise et organiser vos missions sociales, le Club social vous propose :

- ◆ ----- un webinaire mensuel sur l'actualité sociale accessible en replay
- ◆ ----- webinaires et conférences organisés en région
- ◆ ----- un abonnement à la lettre mensuelle du Club
- ◆ ----- un tarif préférentiel à la journée annuelle du Club
- ◆ ----- des outils et offres privilégiées des partenaires du Club
- ◆ ----- des outils pratiques conçus par le Club Social

## En région : Club social 2021

Webinaire	07/12/2021	La protection des risques du dirigeant	AG2R La Mondiale	31 participants
-----------	------------	--	---------------------	-----------------

## Club social 2022

Webinaire	10/05/2022	La gestion des congés payés : les bonnes questions à se poser		
Présentiel (Colmar)	21/06/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt maladie, suspension du contrat de travail, inaptitude</li> <li>• L'emploi des salariés étrangers ou européens, Infodoc</li> <li>• Les indemnités de rupture : calcul régime social et fiscal, Jean-Michel Rondeau</li> </ul>		40 participants
Présentiel (Pont-à-Mousson)	21/06/2022	Les indemnités de rupture : calcul, régime social et fiscal		28 participants
Webinaire	20/09/2022	Défiscalisez, créez du revenu, protégez, transmettez... Le PER, il assure	ERES	17 participants

## Conférences à venir

Webinaire	11/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• J'accompagne un créateur d'entreprise BTP</li> <li>• Bonnes pratiques pour une bonne DSN</li> </ul>	PRO BTP GROUPE	
Présentiel (Alsace)	10/11/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les principaux risques sociaux en droit de la protection sociale et savoir en mesurer les conséquences</li> <li>• Développement d'une mission retraite pour vos clients dirigeants : quelle approche pour performer</li> <li>• Le licenciement économique dans les entreprises de moins de 50 salariés</li> </ul>	GENERALI VIE	
Présentiel (Lorraine)	15/11/2022	Arrêt maladie, suspension du contrat de travail, inaptitude	Klésia	



# CLUB FISCAL

Responsables : Eric DUVAL, Tania FOURNAISE

**Le Club fiscal propose aux experts-comptables des moyens de créer, développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal par une série d'actions d'information et de formation de haut niveau : conférences en région, participation aux journées annuelles du club.**

Pour actualiser vos connaissances, développer votre expertise et organiser vos missions fiscales, le Club fiscal vous propose des actions au plus près de vos besoins :

- ◆ ----- des conférences organisées en région en lien avec vos préoccupations
- ◆ ----- un webinaire mensuel sur un sujet d'actualité accessibles en replay
- ◆ ----- un tarif préférentiel aux journées annuelles du Club

## En région :

### Club fiscal 2022

Webinaire	01/02/2022	5 difficultés en matière de TVA : grille de lecture et solution	45 participants
Présentiel (Alsace)	03/03/2022	Les comptes courants d'associés personnes physiques et personnes morales	29 participants
Présentiel	24/05/2022	La transmissions des PME	19 participants

### Conférence à venir

Présentiel	27/10/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La transmissions des PME</li> <li>• Sécuriser et optimiser les opérations d'apport</li> </ul>
------------	------------	--



## COMMISSION AGRICOLE

Membre : Alain FONTANESI

**La Commission Agricole du Conseil National de l'Ordre des Experts Comptables joue un rôle de veille sur les problématiques comptables, juridiques, sociales, et fiscales qui touchent le secteur agricole.**

Elle est composée de représentants des Régions et de personnalités qualifiées dans le secteur, elle se réunit 4 à 5 fois par an. Les travaux portent sur les aspects évoqués précédemment, l'objectif étant notamment de mettre à disposition des confrères, via le site du Conseil National, des outils documentaires afin de faciliter l'exercice des missions dans ce secteur important de l'économie.

Nous développons aussi des opérations de communication institutionnelle vis-à-vis des acteurs de l'écosystème agricole afin de faire connaître nos compétences dans le domaine, réalisons des publications et participations à des salons.

La commission agricole est régulièrement sollicitée par l'environnement institutionnel pour participer à des groupes de travail sur les sujets concernant les agriculteurs, elle se place en interlocuteur des pouvoirs publics. Le poids de nos avis et propositions est d'autant plus important qu'il émane de la Profession.

Dans une région où le secteur agricole est particulièrement présent, il était important pour notre Conseil régional de reconstituer une commission agricole ! Objectifs : être le relais sur le terrain des actions décidées au niveau national, et mener nos propres opérations de communication et de représentations régionales. Dans cette dynamique, nous avons remis avec Hervé Sanchez, Président de la Chambre d'agriculture, le prix du Meilleur mémoire Agricole des Experts-Comptables pour les mémoires soutenus en 2020 et 2021, et du Meilleur rapport de stage BTS ACSE 2021 à la Foire de Châlons.

C'est dans ce cadre que nous sollicitons les confrères de notre région afin de participer à cette commission agricole régionale qui se réunirait 4 à 5 fois par an sur le territoire régional. L'idéal serait d'avoir un confrère ou consœur par département pour bien mailler le territoire. Avis aux volontaires !